



EDITO

Lors du Conseil Municipal du 27 septembre 2022, a été délibéré le lancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Afin de tenir compte de l'évolution des textes dans le domaine de l'urbanisme, mais également afin de répondre aux besoins de la population bullyloise en lui permettant de continuer à bénéficier du cadre de vie qu'offre notre commune, la municipalité a décidé de lancer une révision générale du PLU de la Commune, comme annoncé dans la profession de foi à l'occasion des élections municipales.

Le PLU est le document de planification à l'échelle communale qui exprime les ambitions de la municipalité sur l'aménagement et le cadre de vie. Il est l'outil de référence en matière d'aménagement du territoire et de renouvellement urbain qui définit les orientations et les règles d'urbanisme, selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement l'utilisation du sol et les projets urbains, leurs styles architecturaux, leur impact sur l'environnement et sur le développement durable.

Bien que la procédure de révision n'en soit qu'au stade des prémices avec une première phase dédiée aux diagnostics, les objectifs suivants se dégagent d'ores et déjà :

- Proposer un document de planification conforme et compatible avec le cadre réglementaire et les orientations des documents d'orientation supra communaux,
- Promouvoir le développement durable et le respect de l'environnement,
- Favoriser la mise en valeur du patrimoine et des ressources locales,
- Allier urbanisation et développement économique (parcours résidentiel, équipements et infrastructures, mobilité, etc.).

Bien entendu, cette révision fera l'objet d'une concertation avec la population selon les modalités suivantes :

- Publication d'un avis signalant le lancement de la procédure,
- Information régulière par le biais du site internet de la ville et du bulletin municipal,
- Mise à disposition d'un registre papier en Mairie aux horaires d'ouverture,
- Tenue d'une réunion publique, qui permettra aux habitants de s'exprimer sur les orientations choisies par la municipalité.

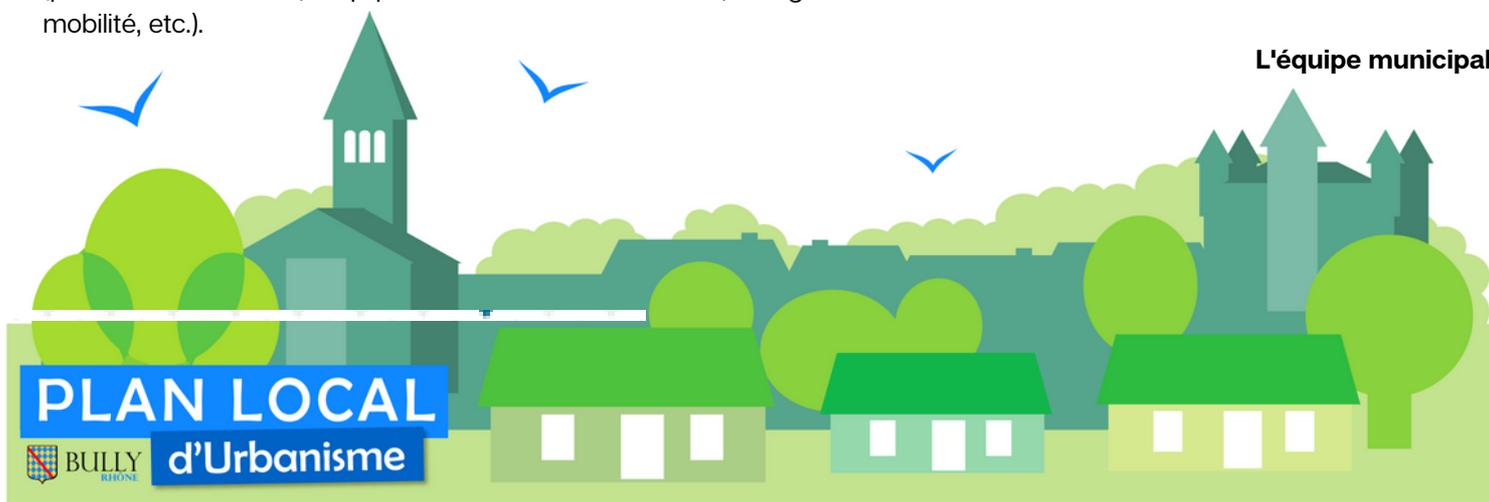
Par ailleurs, un formulaire disponible sur le site de la Mairie vous permettra de vous exprimer pendant toute la durée de la procédure. Cette concertation est l'occasion pour chaque bullylois et bullyloise de faire connaître ses attentes propres, mais également, ses attentes en matière de développement de l'urbanisme et d'avenir pour la Commune.

Nous invitons donc toute la population à suivre l'avancée de cette révision, et à participer aux débats lors de la réunion publique. Après l'arrêt du projet, le public sera de nouveau invité à contribuer à la procédure de révision au cours d'une enquête publique.

Une telle procédure est longue (entre 2 et 3 ans) et, comme indiqué au début de cet éditto, son ambition n'est pas de répondre aux demandes particulières mais bien de permettre à la Commune d'anticiper son avenir.

Le lancement de la révision générale du PLU de la commune, la définition des objectifs poursuivis et les modalités de concertation sont détaillés dans la délibération n° DEL 2022 09 11 en date du 27 septembre 2022, consultable en mairie et également sur le site de la commune.

L'équipe municipale



LABEL PREMIÈRES PAGES

Lors du forum des associations du dimanche 4 septembre, nous avons eu le plaisir de remettre un livre aux bébés nés en 2020 et 2021 dans le cadre du label "premières pages" obtenu par le département du Rhône. Ce label promeut la lecture dès le plus jeune âge et souhaite favoriser l'accès aux arts et à la culture. Les familles concernées par cette remise ont reçu un courrier, si pour diverses raisons vous n'avez pu venir le 4 septembre, vous êtes invités à vous rendre à la bibliothèque (aux horaires d'ouverture) pour recevoir votre livre.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918

La municipalité invite la population à la commémoration du 11 novembre qui aura lieu à 10 h 30 devant le monument aux morts au cimetière. À l'issue de la cérémonie, l'équipe municipale sera heureuse de vous offrir le traditionnel verre de l'amitié.

COMPOSTEURS PARTAGÉS

Le saviez-vous : Notre commune bénéficie de son premier site de compostage de déchets ménagers.

Où ? Situé rue du Puits Matagrin, sur une plateforme des anciens jeux de boules.

Depuis quand ? Le 16 mai 2022 a eu lieu la livraison et l'installation des 3 bacs. Le 21 mai, à l'occasion des semaines de l'environnement, se tenait la présentation du site en présence de Monsieur le Maire, Charles-Henri BERNARD, de Lydie PREVOT (chargée de mission réductions et gestion des déchets à la CCPA) et de quelques villageois et élus entre autres ! Mis en fonctionnement officiel depuis le 1er septembre, les composteurs sont à votre disposition pour déposer vos biodéchets dans le bac en suivant les prescriptions indiquées sur le panneau d'information.

N.B. : Un composteur collectif est composé de trois bacs de 600 litres : un pour les déchets, un pour le broyat et l'autre pour le compost en cours de maturation.

Bon à savoir : à partir du 1er janvier 2024, les nouvelles obligations réglementaires nous imposent de séparer les biodéchets (restes de légumes, fruits, etc...) de nos ordures ménagères (OM). Ces biodéchets représentent 30% du volume des OM. Leur mise en décharge ou incinération produit du gaz à effet de serre (GES) et représente une part non négligeable des coûts de traitement de nos déchets. À l'inverse, un acte de tri simple permet, à travers la valorisation organique via le compostage, de faire retourner au sol le compost, fertilisant naturel adapté aux besoins agronomiques des sols. Quelques seaux à compost sont disponibles en mairie ou au local de La Casa.



MAISON FRANCE SERVICES

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Depuis le 18 juillet 2022, les agents de votre Maison France services vous accompagnent sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30 et les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et sur rendez-vous les mercredis de 12h à 14h.

Rez-de-chaussée de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : 117 rue Pierre Passemard, L'Arbresle.
contact : 04 37 49 70 91 - maison.france.services@paysdelarbresle.fr

Les permanences CAF tenues jusqu'à présent à la mairie de L'Arbresle se tiennent depuis le 5 octobre à l'espace France Services du Pays de L'Arbresle.

La MSA organise désormais des permanences sociales au sein de l'espace France Services. Ces permanences sont assurées par une assistante sociale de la MSA deux mardis par mois depuis septembre 2022.

Horaires des permanences : 9h00/12h00 - 13h30/16h30 – Prochaines permanences Mardi 8 et 20/11 - Mardi 6 et 20/12
Modalités de prise de rendez-vous : points d'accueil MSA Ain Rhône ou sur le site www.msa.fr - rubrique Votre MSA/Nous contacter/Nous rencontrer.

Par ailleurs, France Services propose un premier accompagnement dans certaines démarches administratives aux assurés MSA : création d'un espace privé, accompagnement dans les démarches santé, familles, retraite.

Plus d'infos sur la maison France services de l'Arbresle sur : <https://www.paysdelarbresle.fr/espace-france-services/>



COMPOSTEURS INDIVIDUELS

À partir du 1er janvier 2024 le compostage sera obligatoire pour tous les français. La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle prend les devants et offre plusieurs solutions aux habitants pour revaloriser leurs déchets verts : composteurs individuels à 25 €, sites de compostage partagé dans les communes, deux déchèteries et une plateforme compostière Racine sur le territoire avec des espaces dédiés aux déchets verts. Plus d'information : www.paysdelarbresle.fr

RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Afin de favoriser le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle met en place une aide financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, avec une participation à hauteur 50% du prix d'achat, plafonnée à 100 € TTC. Pour en savoir plus : <https://www.paysdelarbresle.fr>

PERMANENCES PARLEMENTAIRES

La permanence parlementaire de Nathalie Serre se situe désormais : 8, Place du marché 69170 Tarare.
☎ 04 74 63 89 80 - nathalie.serre@assemblee-nationale.fr

CLUB BON ACCUEIL

Le club organise :

- La **projection d'un film sur les personnages célèbres de l'Arbresle et Bully**, ouvert à tous, le jeudi 3 novembre à 15 h, à la salle de Repiel.
- **Son repas de Noël, le jeudi 15 décembre à la salle de Repiel** ouvert aux adhérents ainsi qu'aux non adhérents. Pour tous renseignements et inscriptions.

Marie-Thérèse Chêne 06 74 98 28 37 - Marie-Louise Denoyel 06 74 07 09 41

LA CASA DE BULLY - PROGRAMME NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Stage atelier papier mâché avec Didier (sur 2 jours).

Les samedis 3 et 10 décembre.

(Tarif 40 €)



Atelier Furoshiki avec Fumiko

Le samedi 17 décembre de 10 h à midi

Venez apprendre cet art japonais (zéro déchet) du pliage de tissus pour emballer vos cadeaux. Un coupon vous sera prêté ou venez avec votre coupon carré. (Tarifs adhérent 12€ / Non adhérent 14€)

Et les ateliers réguliers : Les manuels et la tapisserie d'ameublement, la généalogie, la peinture acrylique, les jeux de plateaux, le coworking, la peinture sur galets.

Tous les ateliers sont accessibles sur réservation préalable.

Des ateliers peuvent s'ajouter au fil de vos propositions après la parution du lien communal.

N'hésitez pas à aller consulter notre site internet www.lacasadebully.org ainsi que notre page Facebook [lacasadebully](https://www.facebook.com/lacasadebully).

Pour les fêtes, La Casa innove avec les bons cadeaux !

Le casse tête du cadeau de Noël ou d'anniversaire ? Soyez original !

Offrez un bon cadeau « stage papier mâché » ou un bon cadeau « séance de peinture acrylique ».

Renseignements à La Casa ou par email à : assolacasadebully@gmail.com



51 rue des fossés 69210 BULLY

Permanence infos : Lundi 9h/12h 14h/17h - Mercredi 9h/12h - Jeudi 17h/19h

GYM POUR TOUS

Vous avez des problèmes de dos, de souffle, de souplesse. N'attendez plus, venez rejoindre: GYM POUR TOUS le lundi de 20 h à 21 h salle du Repiel.

- renforcement musculaire, amélioration de la souplesse assurés,
- ambiance accueillante,
- éducateur sportif diplômé d'état.

Renseignements 06 74 77 45 14 - 07 80 44 63 53



CLASSES EN 3 - SOIRÉE GINGUETTE BEAUJOLAISE

Rejoignez-nous **samedi 19 novembre 2022**, pour une soirée concert à Bully avec Nancy et Pitt Orchestra !

Venez voyager dans le temps, chanter, danser, partager un moment très fifties/sixties & rock'n'roll Planches de charcuteries, fromages et mignardises au menu, sans oublier les Beaujolais Nouveaux qui seront de la partie.

À vous les bretelles, les robes patineuses fleuries ou à pois, les pantalons à pinces... à vos imaginations !

Ambiance assurée, alors on vous attend pour les réservations auprès des conscrits de la 3 et de nos commerçants.

SOU DES ÉCOLES - ÉCOLE DES PIERRES DORÉES

En cette fin d'année, le Sou des Ecoles vous propose :

- **Sa collecte de papier** mensuelle : Les prochaines auront lieu les **19/11, 3/12 et 07/01 de 10 h 30 à 11 h 30 dans la cour de l'école**. Vous pouvez nous aider en nous amenant papiers, catalogues, magazines, journaux etc... Attention : pas de cartons ni de couvertures plastiques, de pièces métalliques type anneaux de classeurs.
- **Une vente de chocolats** : Chocolats Alex Olivier, maître chocolatier depuis 1927. La fabrication est réalisée exclusivement avec des chocolats de couverture garantis 100% pur beurre de cacao. Vous retrouverez également des produits issus du commerce biologique et équitable. Profitez du tarif spécial association avec 10% de remise sur tout ! La livraison se fera avant les vacances de Noël, devant l'école. Le catalogue est consultable sur notre blog (à l'adresse ci-dessous) et a été distribué aux élèves de l'école, ainsi que le bon de commande à nous retourner **avant le 10/11/2022**, dans la boîte aux lettres du Sou, située devant les portails des classes de primaire. Vous pouvez également passer commande sur internet, bénéficier des mêmes tarifs et payer par carte bancaire sur le site www.asso.initiatives.fr
- Une **vente de sapins** : Nous vous précisons ses modalités via les liens ci-dessous.

Venez nous rendre visite sur notre blog <http://soudesecolesbully.blogspot.fr>, ou abonnez-vous à notre page facebook : « Sou des écoles bully », <https://www.facebook.com/profile.php?id=100073273364586> pour recevoir notre actualité, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : sou.des.ecoles.bully@gmail.com

AGENDA

J. 03/11	PROJECTION DU FILM SUR LES PERSONNAGES CÉLÈBRES PAR LE CLUB BON ACCUEIL Salle du Repiel
V. 11/11	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE Monument aux Morts, Cimetière
S. 19/11	SOIRÉE GINGUETTE BEAUJOLAISE DES CLASSES EN 3 Salle du Repiel
S. 03 & 10/12	LA CASA Ateliers papier mâché
D. 04/12	REPAS DE L'AMITIÉ DU CCAS Salle du Repiel
J. 15/12	REPAS DE NOËL DU CLUB BON ACCUEIL Salle du Repiel
S. 17/12	LA CASA Atelier furoshiki

ZOOM SUR ... DES PERSONNALITÉS ARBRESLOISES ET BULLYLOISES

(RE)CONNAISSEZ-VOUS CES PERSONNALITÉS ?



a



b



c



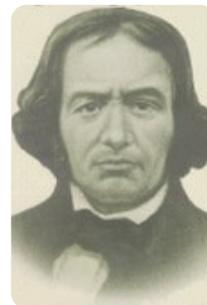
d



e



f



g

Deux d'entre elles ont des liens étroits avec Bully et toutes sont de la région.

Leur nom vous évoque sûrement quelque chose. Des rues, une place, un lycée, une école ou encore une salle d'animation portent leur nom. Mais quelles actions les ont rendu illustres?

Le **Club Bon accueil** vous donne la possibilité d'en savoir davantage en organisant et projetant une diffusion du film "L'Arbresle et ses personnages célèbres" à la salle d'animation du Repiel.

Celle-ci se tiendra pendant les vacances scolaires de la Toussaint, le **Jeudi 3 Novembre 2022 à 15 h**.

L'entrée est gratuite, la projection est ouverte à tous, des boissons et gâteaux seront proposés après la séance, la participation aux frais reste libre.

Ce film, réalisé par les **Amis du Vieil Arbresle et de la Région Arbresloise** vous raconte les parcours de six personnages du pays qui ont connu un destin national.

Il sera complété par une présentation biographique de François Gillet suivi d'un débat avec les spectateurs.

Ces personnalités sont :

a - François Gillet : Bullylois à l'origine d'un empire industriel

b - Pierre-Marie Durand : originaire de Bully, milliardaire qui fit fortune dans l'électricité

c - Agnès Capri : créatrice du concept café-théâtre

d - André Lassagne : résistant et homme politique

e - Maître Philippe : thaumaturge

f - Claude Terrasse : compositeur d'opéras comiques et opérettes

g - Barthélémy Thimonnier : inventeur de la machine à coudre

